

FGAO et accident automobile – AEX13

30 mn de l'expert – Le rôle du Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages dans le domaine automobile

Code produit : AEX13

Niveau : Expertise

Modalité : E-learning

Durée (en heure) : 0.5

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public :

Gestionnaires corporels, toute personne intéressée par la gestion des sinistres corporels et matériels automobiles et/ou au pilotage des résultats techniques

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Mesurer le rôle du FGAO dans le processus d'indemnisation des dommages corporels et matériels automobiles
- Améliorer la gestion des sinistres automobiles

Programme de la formation

- Rôle et fonctionnement du FGAO
- Cas pratique
- Prise en charge des dommages et déclaration initiale
- Conditions et forme du refus de prise en charge de l'assureur
- Recours du FGAO
- Points clés et évolution

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction "chaud" complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation "froid" complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question